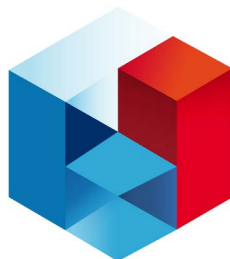


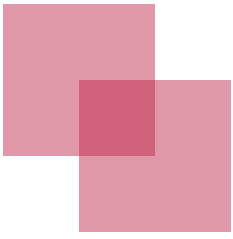


Dispositifs nationaux  
de financement publics mobilisables  
pour des projets relevant du plan industriel  
«Produits innovants pour une alimentation saine, sûre et durable»

Mars 2015







Vous avez répondu à l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) lancé le 2 janvier 2014 ou vous avez un projet relevant d'une des thématiques du plan industriel agroalimentaire « Produits innovants pour une alimentation sûre, saine et durable », dont la feuille de route a été validée le 4 juin 2014 devant le comité de pilotage de la nouvelle France industrielle ; ce document a pour objectif de vous présenter les principaux dispositifs nationaux d'appui financier à la réalisation de ce projet en présentant dans la première partie du tableau, les nouveaux outils.

Ces dispositifs sont soit des dispositions déjà existantes et opérationnelles, soit de nouvelles dispositions créées notamment dans le cadre du Programme des investissements d'avenir (PIA) piloté par le Commissariat Général à l'Investissement (CGI).

Pour vous aider dans le montage de votre dossier, nous vous invitons à vous rapprocher

- de votre référent régional agroalimentaire (<http://agriculture.gouv.fr/Vos-contacts>)
- ou de votre direction régionale de Bpifrance ([www.bpifrance.fr/Bpifrance/En-region](http://www.bpifrance.fr/Bpifrance/En-region)) pour étudier les solutions de financement les plus adaptées à votre projet.

À consulter également le site :

<http://www.economie.gouv.fr/aides-aux-entreprises>

NB : Même si vous avez déjà participé à l'AMI conduit en janvier 2014, vous devez établir un dossier de demande d'aides selon le type d'aide sollicité.

### Les thématiques du plan industriel





- Reconquérir la compétitivité des métiers de la viande,
- S'imposer dans les emballages du futur,
- Prendre le leadership du froid durable,
- Garantir la qualité et la sécurité des aliments et boissons
- Ouvrir le marché de l'alimentation fonctionnelle

Pour en savoir plus : <http://proxy-pubminefi.diffusion.finances.gouv.fr/pub/document/18/17721.pdf#page=43>





# SYNTHÈSE DES PRINCIPAUX OUTILS<sup>1</sup> DE FINANCEMENT DISPONIBLES PAR AXE DU PLAN INDUSTRIEL

## « PRODUITS INNOVANTS POUR UNE ALIMENTATION SAIN, SÛR ET DURABLE »

### 1. LES NOUVEAUX DISPOSITIFS

Outils de financement possibles	Opérateur	Calendrier	Informations complémentaires	Compétitivité des métiers de la viande	Emballages	Froid durable	Technologies de contrôle	Alimentation fonctionnelle
Projets industriels d'avenir ou PIAVE (PIA) -Fonds d'investissement 	Bpifrance	Opérationnel	Fonds propres - Investissement avisé de l'Etat, en minoritaire dans des sociétés de projets aux côtés de partenaires essentiellement industriels - Investissement minimum Etat : 10M€ - Participation partenaires privés au moins égale à celle de l'Etat <a href="http://www.bpifrance.fr/Bpifrance/Nos-metiers/Fonds-propres/Fonds-directs-Bpifrance/Investissement-Projet/Fonds-SPI-Societes-de-Projets-Industriels">http://www.bpifrance.fr/Bpifrance/Nos-metiers/Fonds-propres/Fonds-directs-Bpifrance/Investissement-Projet/Fonds-SPI-Societes-de-Projets-Industriels</a>	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Projets industriels d'avenir ou PIAVE - Appel à projet thématique « Alimentation fonctionnelle » 	Bpifrance	Opérationnel depuis le 19/02/2015 jusqu'au 9/06/2015	Subventions et avances remboursables - Projets de plus de 1,5M€, avec une priorité pour les projets de plus de 3M€ - Investissements visant à renforcer la compétitivité ou projets de R&D/innovation. <a href="http://www.bpifrance.fr/Vivez-Bpifrance/Agenda/PIAVE-un-appel-a-projet-thematique-pour-l-agroalimentaire-12954">http://www.bpifrance.fr/Vivez-Bpifrance/Agenda/PIAVE-un-appel-a-projet-thematique-pour-l-agroalimentaire-12954</a>	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Oui
Projets agricoles et agroalimentaires d'avenir ou P3A, Appel à projets abattoir (PIA) 	FranceAgriMer (FAM)	Opérationnel depuis le 2/02/2015 jusqu'au 29/01/2016	Subventions avec retours - Projets de plus de 1M€ - Investissements visant à la compétitivité des outils d'abattage et de découpe ou projets de R&D/innovation. <a href="http://www.franceagrimer.fr/index.php/filieres-viandes/Viandes-blanches/Aides/P3A-Reconquete-de-la-competitivite-des-outils-d-abattage-et-de-decoupe">http://www.franceagrimer.fr/index.php/filieres-viandes/Viandes-blanches/Aides/P3A-Reconquete-de-la-competitivite-des-outils-d-abattage-et-de-decoupe</a>	Oui	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Prêts pour l'automatisation et la robotisation de l'industrie (PIA) 	Bpifrance	Opérationnel	Prêts à taux bonifié - PME, ETI – pour l'achat de robots, cobotique, logiciels en lien avec un projet d'automatisation . Prêt compris entre 100K€ et 5M€ maximum – Aucune sûreté sur les actifs de l'entreprise, ni sur le patrimoine du dirigeant - Financement extérieur de un pour un. <b>Contact</b> : Bpifrance en région	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui


<sup>1</sup> Il s'agit des principaux outils de financements mobilisables financés au titre du Programme des investissements d'avenir (PIA) ou du budget des Ministères en charge de l'industrie ; de l'écologie et de l'agriculture. Les interventions financières du PIA dans le cadre de l'action PIAVE, poursuivent un objectif systématique de retours financiers pour l'Etat.

Outils de financement possibles	Opérateur	Calendrier	Informations complémentaires	Compétitivité des métiers de la viande	Emballages	Froid durable	Technologies de contrôle	Alimentation fonctionnelle	
Prêts Croissance Industrie (PIA) 	Bpifrance	Opérationnel	Prêt non bonifié compris entre 500K€ et 3M€ pour le financement de programmes d'investissement et augmentation du besoin en fonds de roulement des entreprises industrielles - Financement extérieur de un pour un. Projet individuel d'entreprises. <b>Contact</b> : Bpifrance en région	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	
Prêts verts 2 (PIA) 	Bpifrance	Opérationnel	Prêts à taux bonifiés entre 100K€ et 3M€ - Financement extérieur de un pour un. <b>Contact</b> : Bpifrance en région	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	
Appel à manifestation d'intérêt « Solutions et équipements pour une industrie et une agriculture éco-efficace » (PIA) 	ADEME	Opérationnel depuis le 4/11/2014	Avances remboursables, subventions ou prise de participation. Projets de plus de 1M€ - IAA, équipementiers, cabinets conseil éligibles. 3 dates de dépôt : 29 mai 2015, 29 février 2016 et 30 novembre 2016. <a href="https://appelsaprojets.ademe.fr/aapl/AMI/INDU2014-75">https://appelsaprojets.ademe.fr/aapl/AMI/INDU2014-75</a> <b>Contact</b> : <a href="mailto:ami.industrie.agriculture@ademe.fr">ami.industrie.agriculture@ademe.fr</a>	Oui "Valorisation des co-produits"	Oui « Développement de nouveaux emballages »	Oui « Froid industriel »	Sans objet	Sans objet	
Aide à la ré-industrialisation-PME (ARI-PME) (PIA) 	Référent unique à l'investissement (DIRECCTE)/ Bpifrance	Opérationnel depuis le 14/11/2014	En zones AFR : avance remboursable de 500K€ pour les PME, pour un investissement supérieur à 2M€ et 10 créations d'emploi au moins. <a href="http://www.entreprises.gouv.fr/politique-et-enjeux/aide-a-la-reindustrialisation-pme">http://www.entreprises.gouv.fr/politique-et-enjeux/aide-a-la-reindustrialisation-pme</a>	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	
FEADER, FEDER – Programme de développement régional de chaque région	Conseils régionaux	Finalisation prévue : 1 <sup>er</sup> trimestre 2015	Tous types de financements Chaque site internet du Conseil régional	Possible ou non selon les régions (cf le programme de développement régional de chaque région ou PDR)					

2. LES DISPOSITIFS EXISTANTS

Outils de financement possibles	Opérateur	Calendrier	Informations complémentaires	Compétitivité des métiers de la viande	Emballages	Froid durable	Technologies de contrôle	Alimentation fonctionnelle
Les outils d'appui au financement <b>de l'investissement de Bpifrance</b>	Bpifrance	Opérationnel	Prêts pour l'investissement, trésorerie, garanties, fonds propres <a href="http://www.bpifrance.fr/#projet">http://www.bpifrance.fr/#projet</a>					
Les outils d'appui au financement <b>de l'innovation de Bpifrance</b> et notamment : - Aides à l'innovation - Le Prêt Innovation :	Bpifrance	Opérationnel	Aides à l'innovation : Pour des projets de R&D/innovants portés par des PME/ETI - : Subventions, Prêts à taux 0 ou Avances remboursables compris entre 50K€ et 3M€ maximum. <a href="http://www.bpifrance.fr/#projet">http://www.bpifrance.fr/#projet</a>  Prêt à l'innovation : prêt à taux bonifié compris entre 50K€ et 3M€ maximum Pour des dépenses immatérielles liées au lancement industriel et commercial des projets d'innovation des PME. Aucune sureté sur les actifs de l'entreprise, ni sur le patrimoine du dirigeant. <a href="http://www.bpifrance.fr/#projet">http://www.bpifrance.fr/#projet</a>			Oui		
Les appels à projets collaboratifs de R&D du Fonds unique interministériel (FUI) des pôles de compétitivité	Bpifrance	Opérationnel	Subventions – Projets collaboratifs labellisés par les pôles de compétitivité, en général de plus de 1,5M€ et de moins de 4,5M€.					

<sup>1</sup> Il s'agit des principaux outils de financements mobilisables financés au titre du Programme des investissements d'avenir (PIA) ou du budget des Ministères en charge de l'industrie ; de l'écologie et de l'agriculture. Les interventions financières du PIA dans le cadre de l'action PIAVE, poursuivent un objectif systématique de retours financiers pour l'Etat.

Outils de financement possibles	Opérateur	Calendrier	Informations complémentaires	Compétitivité des métiers de la viande	Emballages	Froid durable	Technologies de contrôle	Alimentation fonctionnelle
Prime à l'aménagement du territoire (PAT)	CGET	Opérationnel	En zones AFR : subvention d'investissement pour des programmes de création, d'extension (PME seulement), de diversification ou reprise d'activité.					
<b>Robot Start PME</b> pour l'acquisition d'un premier robot (PIA) 	SYMOP-CETIM/Bpifrance	Opérationnel	Subvention - Appui à l'accompagnement et à l'achat du 1er robot : 10% plafonné à 20K€. <a href="http://www.robotstartpme.fr">http://www.robotstartpme.fr</a>			Oui		
<b>Les aides de l'ADEME</b> (études, R&D, investissement)	ADEME	Opérationnel	Subvention pour des études d'aide à la décision. Subvention pour des projets d'investissement (Installations de production d'EnR thermique : chaudière biomasse, solaire, méthanisation et installations de prévention de déchets, valorisation matière ou énergétique...). Subventions et avances remboursables pour des projets de R&D. <a href="http://www.ademe.fr/entreprises-monde-agricole/financer-projet/financements-proposes-lademe">http://www.ademe.fr/entreprises-monde-agricole/financer-projet/financements-proposes-lademe</a>					

**TYPES DE FINANCEMENT  
SELON LA NATURE DES PROJETS**

**SUBVENTION**

R&D / Innovation	Développement industriel et commercial
<p><b>Projets agricoles et agroalimentaires d'avenir ou P3A - Appel à projets Abattoirs PIA/FranceAgrimer</b> (opérationnel) <i>Financement des projets d'investissements ou de R&amp;D, projets &gt;1M€</i></p>	
	<p><b>PAT (Prime à l'aménagement du territoire)</b> Opérationnel <i>En zones AFR : subvention d'investissement pour des programmes de création, d'extension (PME seulement), de diversification ou reprise d'activité.</i></p>
	<p><b>RobotStart PME - PIA/SYMOP-CETIM/Bpifrance</b> Opérationnel <i>Appui à l'acquisition d'un premier robot pour les PME (10 % plafonné à 20k€).</i></p>
<p><b>AAP du Fonds unique interministériel (FUI) /Bpifrance</b> Opérationnel <i>Aide aux projets collaboratifs de R&amp;D dans le cadre des pôles de compétitivité Projets de 1,5M€ à 4,5M€.</i></p>	

**GLOSSAIRE**

**AMI** : Appel à manifestation d'intérêt

**AAP** : Appel à projet

**PIA** : Programme des investissements d'avenir

**FEADER** : Fonds européen agricole pour le développement rural

**FEDER** : Fonds européen de développement économique et régional

**RUI** : Référent unique à l'investissement (DIRECCTE)



## SUBVENTIONS ET AVANCES REMBOURSABLES

R&D / Innovation	Développement industriel et commercial
<p><b>PIAVE - AAP thématique « Alimentation fonctionnelle, sur mesure » - PIA/ Bpifrance</b> (opérationnel)  <i>Financement des projets d'investissements ou des projets de R&amp;D issus de la thématique « Alimentation fonctionnelle/sur mesure » du plan industriel agroalimentaire - Projets &gt; 1,5M€</i></p>	
<p><b>AMI « Industrie et agriculture éco-efficente »</b>  <b>PIA / ADEME</b>                      Opérationnel  <i>Financement des projets de démonstrateurs, expérimentations, premières phases industrielles - Projets &gt; 1M€.</i></p>	
	<p><b>ARI-PME (Aide à la ré-industrialisation des PME)</b>  <b>PIA/RUI-Bpifrance</b>                      Opérationnel  <i>En zones AFR : avance remboursable de 500K€ pour les PME, pour un investissement supérieur à 2M€ et 10 créations d'emploi au moins.</i></p>
<p><b>Programmes de développement régionaux de chaque région</b> (à venir 2015)                      FEADER/FEDER</p>	
<p><b>Aides à l'innovation – Bpifrance</b>                      Opérationnel  <i>Aide à l'innovation pour des projets portés par une entreprise, de 50K€ à 3M€.</i></p>	
<p><b>Dispositifs ADEME</b> (opérationnel)  <i>Etudes d'aide à la décision, projets d'investissement, projets de R&amp;D</i></p>	

**TYPES DE FINANCEMENT  
SELON LA NATURE DES PROJETS**

**PRÊTS, FONDS PROPRES ET AUTRES TYPES DE FINANCEMENT**

R&D / Innovation	Développement industriel et commercial
	<p><b>PIAVE Fonds - PIA/ Bpifrance</b> Opérationnel <i>Participation minoritaire de l'Etat en fonds propres en tant qu'investisseur avisé dans des sociétés de projet. Participation minimale de l'Etat 10M€.</i></p>
	<p><b>Prêt Robotique - PIA / Bpifrance</b> Opérationnel <i>Prêt bonifié pour le financement des dépenses matérielles et immatérielles à l'acquisition d'un robot - Prêt de 100K€ à 5M€.</i></p>
	<p><b>Prêt Croissance Industrie - PIA / Bpifrance</b> Opérationnel <i>Prêt non bonifié pour le financement de programmes d'investissement et augmentation du besoin en fonds de roulement des entreprises industrielles – Projets individuels d'entreprises.</i></p>
	<p><b>Prêt vert 2 - PIA / Bpifrance</b> Opérationnel <i>Investissements compétitifs répondant à un objectif de prise en compte des enjeux de protection de l'environnement- Prêt bonifié entre 100k€ et 3M€.</i></p>
<p><b>Programmes de développement régionaux de chaque région (à venir 2015)</b> FEADER/FEDER</p>	
	<p><b>Dispositifs d'appui à l'investissement / Bpifrance</b> Opérationnel <i>Trésorerie, garanties, fonds propres.</i></p>
	<p><b>Prêt pour l'innovation / Bpifrance</b> Opérationnel <i>Dépenses immatérielles liées au lancement industriel et commercial des projets d'innovation des PME - Prêt bonifié de 50K€ à 3M€.</i></p>



DIRECTION GÉNÉRALE DES ENTREPRISES

DIRECTION GÉNÉRALE DES POLITIQUES AGRICOLE,  
AGROALIMENTAIRE ET DES TERRITOIRES

Avec la collaboration de :

**bpi**france

  
FranceAgriMer



[www.entreprises.gouv.fr](http://www.entreprises.gouv.fr)